Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

CLERMONT FERRAND

clermont auvergne métropole

BIODIVERSITE ET NATURE
SUR LE BASSIN CLERMONTOIS

10 ANS D'ACTIONS DU CEN AUVERGNE 2010-2020 AVEC LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET LA MÉTROPOLE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne est membre du réseau : Conservatoires d'espaces naturels

PRÉSERVATION
DE SITES NATURELS

MAJORITAIREMENT PROPRIÉTÉS COMMUNALES,

quatre sites emblématiques sont protégés aux portes de la ville par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

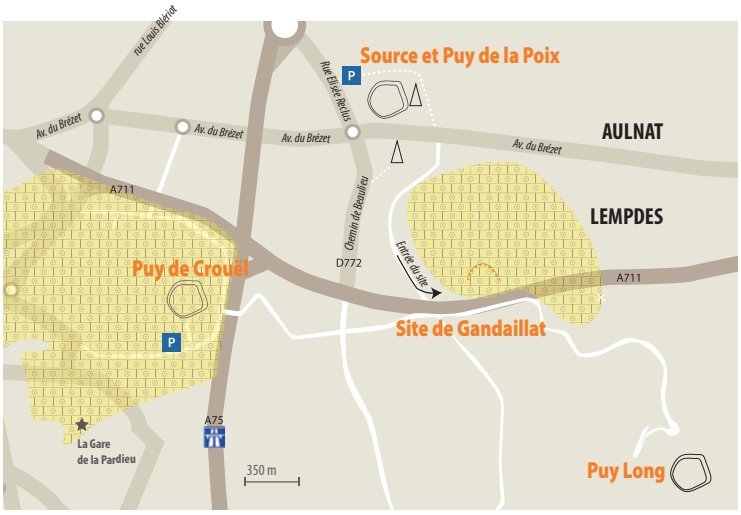

Le Puy de Crouël

Cet ilot de nature entre Pardieu et Brézet est une cheminée volcanique (10 à 15 millions d'années) fortement érodée. Il s'agit d'un lieu aride présentant une végétation rase typique liée à la présence d'une roche particulière : la pépérite.

Plusieurs visites guidées ont été organisées sur le site, pour sa découverte et la lecture du paysage à 360° du bassin clermontois à son sommet (dénivelé de 90 mètres).

Présence de nombreuses plantes méridionales comme l'Hélianthème des Apennins.

Chiffres clés :

- Une convention CEN-Ville de Clermont-Ferrand sur les **8,6 ha** de parcelles communales
- Un site « classé » *** à l'inventaire national du patrimoine géologique
- **7,5 ha** en Natura 2000 c'est à dire d'intérêt européen
- **4 chantiers** de ramassage des déchets
- **250 espèces floristiques**, dont 6 espèces protégées
- **3 vergers et 2 arbres remarquables**
- Pose d'**une barrière** sur le chemin principal pour arrêt de dépôt de déchets sauvages
- Réalisation d'**un panneau de valorisation** (bâche d'exposition)
- En 2013, débroussaillage de **1,5 ha** dans le cadre de Natura 2000, permettant une diversification écologique du site.

Le Puy Long

Butte volcanique pépéritique limitrophe avec Cournon et Lempdes, présentant une richesse floristique exceptionnelle.

Chiffres clés :

- **263 espèces végétales supérieures** recensées sur les 10 hectares de la zone d'étude en 2016
- **20 espèces** à statut présentes sur le site (exemple : Liseron des Monts cantabriques, voir photo) dont certaines rarissimes en Auvergne
- **2 habitats naturels** à enjeu couvrant 56 % du site

La Source bitumineuse du Puy de la Poix

- Il s'agit d'une des curiosités géologiques les plus originales de France : une source naturelle de bitume et d'eau salée, au flanc d'une cheminée pépéritique d'un volcan vieux de 23 à 34 millions d'années.
- Site « classé » *** à l'inventaire national du patrimoine géologique
- Plaquette de découverte disponible : http://cen-auvergne.fr/sites/default/files/fichiers/plaquette_sites_geologiques_de_clermont-ferrand_2018.pdf

dès le XVe siècle — Une des curiosités naturelles du territoire, comme le pont naturel de Saint-Alyre.

XIXe siècle — Tombé dans l'oubli, le site s'est transformé en dépôt de déchets

2006 — Diagnostic du patrimoine géologique par le BRGM et le CEN, le site est prioritaire parmi les 120 sites géologiques régionaux

2007 2008 — Recherche foncière, visite du site, mobilisation de JP Couturié, géologue bénévole au CEN

2009 — Signature d'une convention entre la Ville (propriétaire de la parcelle) et le CEN : 1er site d'intervention du CEN avec l'entrée géologie
Découverte d'une station de Trigonelle de Montpellier

2010 2011 — Chantiers de restauration, nettoyage / débroussaillage

2012 — Mise en place des aménagements, édition de la première plaquette

2014 — PREMIÈRES ANIMATIONS NATURE

2015 — Découverte par une bénévole de l'Astragale à hameçon

2015 — Pose d'une rambarde et d'une protection devant le panneau, inauguration officielle

2015 à 2018 — Intégration aux Journées européennes du patrimoine (315 participants en 4 éditions)

2018 — Réédition de la plaquette

2018 — Suivi d'un projet de recherche multidisciplinaire sur l'utilisation du bitume de la Poix pour la conception du « bleu lumière » dans la peinture d'art

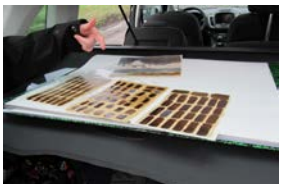

2019 — Suivi d'un projet de recherche multidisciplinaire sur les micro-organismes et les conditions abiotiques de la source

RÉALISATION TOUS LES ANS DEPUIS 2014 DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE COURANT

Le Site de Gandaillat

Cette butte marno-calcaire (32 ha) comprend une ancienne carrière fermée dans les années 1990 (7 ha), qui, avec ses fronts de taille sur 40 mètres de hauteur, permet de lire une partie de l'histoire géologique de la Limagne. Les relevés naturalistes effectués depuis 2015 ont également montré l'intérêt écologique de ses milieux pionniers et secs.

- Site « classé » *** à l'inventaire national du patrimoine géologique
- 5000 visiteurs par an, principalement des lycéens de la France entière, pour la lecture des objets géologiques du site
- 3 habitats naturels à enjeu sur près de 44 % du site
- 10 espèces végétales à statut

2014 — Achat de 9 ha par la Ville de Clermont-Ferrand au service des Domaines

2015 2016 — Travaux d'aménagement du site pour une meilleure découverte pédagogique en toute sécurité

2016 — Inventaire floristique et cartographie des habitats naturels

Depuis 2017 — Nettoyage et entretien réguliers
Relevés faunistiques ponctuels

2018 — Participation à la réalisation d'une vidéo par la DREAL AURA : https://www.dailymotion.com/video/x79kurs

Poursuite de l'entretien courant

Après les travaux de réalisation de rampes : plateforme d'observation de la station « stratigraphie Ouest »

Schéma de découverte des objets géologiques principaux proposé aux professeurs

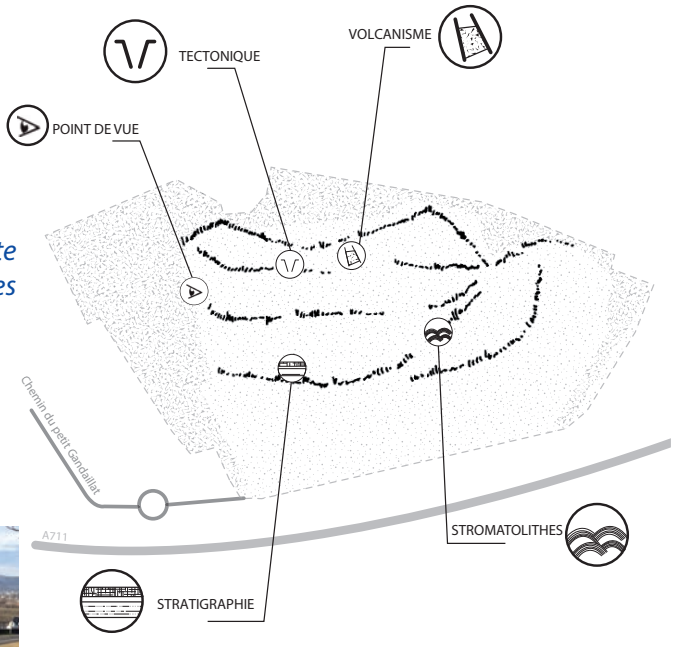

Sur le flanc Ouest, 1 hectare de pelouses a été débroussaillé en 2018 afin de maintenir ces habitats naturels d'intérêt européen

Installation d'une chicane et d'un écocompteur pour quantifier le nombre de visiteur

DE LA GESTION DE SITES… À L'ACCOMPAGNEMENT DES **POLITIQUES PUBLIQUES DE LA VILLE**

ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DE DEUX PARCS : CREUX DE L'ENFER ET MONTJUZET

- ✔ Co-rédaction des plans de gestion avec la LPO en 2013
- ✔ Suivi d'indicateurs de biodiversité : flore et orchidées
- ✔ Sensibilisation des jardiniers
- ✔ Réalisation de panneaux d'information
- ✔ Diagnostic du patrimoine fruitier de Montjuzet

ACCOMPAGNEMENT DU PLU

- ✔ Apport d'éléments de diagnostic
- ✔ Remarques sur les classements et la TVB
- ✔ Amendements des Orientations d'Aménagements et de Programmation

SENSIBILISATION GRANDS PUBLICS :

- ✔ 2012-2020 : 35 animations et chantiers bénévoles
- ✔ Des reportages France 3 et La Montagne

CONSEILS D'AMÉNAGEMENT POUR :

- ✔ Réhabilitation du stade Marcombes et prise en compte de la biodiversité
- ✔ Implantation de vergers en ville
- ✔ Gestion temporaire des friches « Auger » et « St Jean »
- ✔ L'arbre du Climat en 2015...

Sur les champs captant le long de l'Allier, représentant 60% des ressources d'eau potable de l'agglomération clermontoise, **les actions menées par le CEN en faveur de la biodiversité ont complété les actions de préservation de la ressource en eau.**

Espace naturel sensible - ENS - du Site des Côtes de Clermont : de l'émergence au programme d'interventions

ESPACES NATURELS SENSIBLES
PUY-DE-DÔME

LES ENJEUX DU SITE : GRAND SITE DE COTEAUX SECS AUX PORTES DE LA VILLE (NATURE DE PROXIMITÉ), ABRITANT UNE FLORE ET UNE FAUNE TYPIQUES DES MILIEUX THERMOPHILES.

Rédaction du plan de gestion

- ✔ 4 ateliers participatifs dont 2 sur le terrain (60 participants)
- ✔ 1 réunion pour les habitants du site
- ✔ Des échanges bilatéraux avec les acteurs locaux.

Mise en œuvre des actions du plan de gestion (*via* un marché)

Accompagnement à la labellisation ENS du site

2012 2014 · **2015** · **2017 2018** · **2019** · **2019 2023**

Labellisation ENS du site par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Validation du plan de gestion, proposant 43 actions sur 5 ans

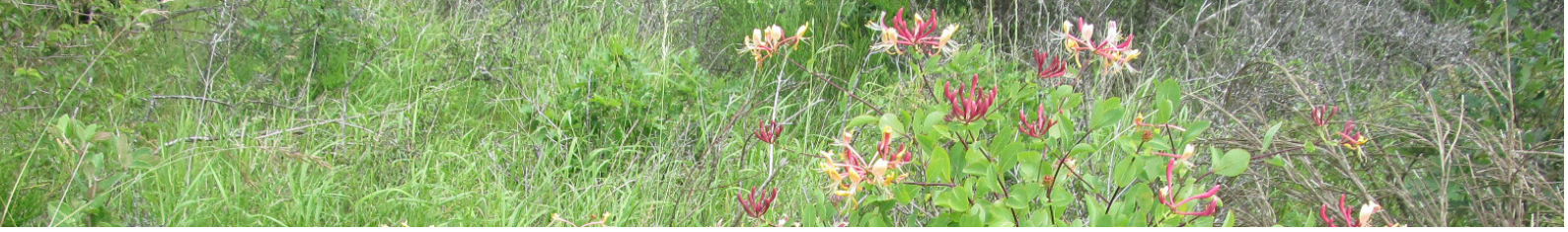

LE PARTENARIAT
CEN AUVERGNE - CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Le CEN Auvergne a proposé à la Métropole de **mieux faire connaître aux communes les enjeux de biodiversité de leur territoire et de les sensibiliser sur les actions à mener** sur leurs propriétés foncières. Le CEN Auvergne a donc mené un travail de croisement des données d'espaces de biodiversité avec les parcelles communales dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs sur 2017-2019.

QUELLES MAÎTRISES FONCIÈRES PUBLIQUES ?

Type de propriétés prises en compte : propriétés communales, collectives et apparentées (sectionales, CCAS…); propriétés de Clermont Auvergne Métropole; EPFSMAF (Etablissement public foncier) ; Conseil départemental du Puy-de-Dôme, État, Région. Autres propriétés publiques ou parapubliques : CHRU, aviation civile, INRA, Université, police, CCI …

QUELS SITES À ENJEUX ?

Un travail de synthèse des données existantes a été effectué en compilant les données présentes au CEN Auvergne, éventuellement réorganisées et restructurées, les données publiques de la DREAL et de Clermont Auvergne Métropole, les données bibliographiques, les données disponibles sur le serveur du CRAIG, les données de partenaires techniques (LPO, UNIVEGE, Observatoire de la biodiversité métropolitaine, etc.)

Les sites métropolitains ont été catégorisés en 4 grands types.

LES «CŒURS DE NATURE »

Les sites protégés

- Sites en Natura 2000 (directive habitat),
- Espaces Naturels Sensibles du Département (ENS),
- Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB),
- Sites classés,
- Sites du CEN Auvergne

Les sites d'inventaires nationaux

- Sites inscrits,
- Zone d'intérêt écologique floristique et faunistique,
- Bien UNESCO « Chaine des puys-Faille de Limagne »
- Inventaire Régional du Patrimoine Géologique

Les sites abritant des espèces ou habitats remarquables

- Sites connus abritant des espèces prioritaires*
- Sites suivis par les partenaires : CPIE, LPO, Observatoire de la biodiversité…
- Vergers conservatoires
- Patrimoine arboré remarquable
- Forêts présumées anciennes** (espaces forestiers continus depuis au moins 250 ans)

LES ZONES INTERMÉDIAIRES, LINÉAIRES, ZONES DE RENATURATION OU SITES RELAIS

Les espaces de nature "ordinaire"

Ils sont identifiés par des limites en pointillés et mettent en avant des enveloppes plus que des sites bien délimités car peu voire pas connus spécifiquement...

- Coulées vertes, chemins verts
- Bassin de récupération des eaux et surfaces en eau : ces secteurs sont potentiellement des zones de reproduction d'amphibiens, de repos ou de nourrissage pour les oiseaux
- Bords de cours d'eau : un tampon de 15 mètres a été effectué de part et d'autres des cours d'eau (trame bleue)
- Zones humides (données non exhaustives)
- Parcs urbains, espaces verts avec espèces à enjeux ou vieux arbres
- Friches, délaissés SNCF ou d'entreprises : zones de refuge ou de nourrissage, expression d'une biodiversité spontanée
- Zones de jardins extensifs, zones de nature « ordinaire »

** Espèces prioritaires :*

- *Espèces menacées : LRR : Liste rouge Régionale (CR : en danger critique d'extinction, EN : en danger, VU : vulnérable) ; LRN : Liste Rouge Nationale;*
- *Espèces protégées : PN : Protection nationale (annexe I ou II) – PR : Protection régionale*
- *Espèces liées à un programme de protection*

*** Forêts présumées anciennes: cartographie réalisée par l'IPAMAC et le PNR des Volcans d'Auvergne*

Ce travail de croisement de données a été présenté en Commission Environnement-Développement durable du 22/10/2018. Des documents de sensibilisation et des rencontres auprès des élus communaux sont engagés afin de partager avec eux les enjeux de leur territoire.

La connaissance du territoire et de ses enjeux en terme de biodiversité place le CEN comme partenaire identifié pour un accompagnement des politiques de la Métropole :

- participation à l'observatoire métropolitain de la biodiversité
- participation à la construction du STEE[1] : apport d'éléments de diagnostics et de fiches projets sur les thèmes « adaptation aux changements climatiques » et « préservation des espaces naturels »

(1) Schéma de transition énergétique et écologique

- participation à l'élaboration du PLUI : réunion de préparation avec les adjoints à l'urbanisme des communes de l'agglomération, accompagnement à la définition et l'intégration de la trame verte et bleue
- accompagnement méthodologique au montage d'un contrat vert et bleu, rédaction d'une note de préfiguration.

SENSIBILISATION GRANDS PUBLICS : 5 ANIMATIONS EN 2019 AUPRÈS DE 66 PERSONNES

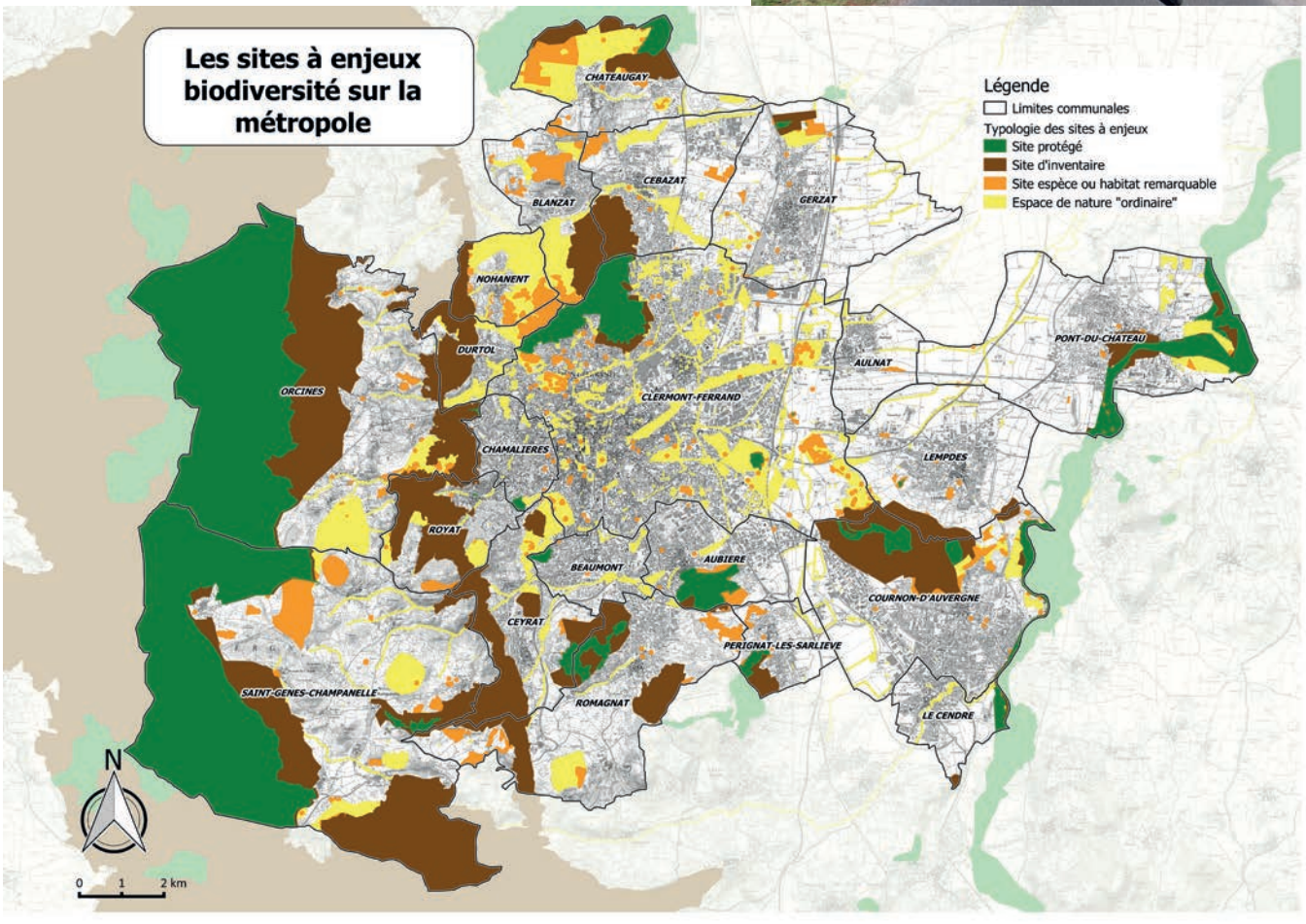

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

- Association loi 1901 à but non lucratif
- 1 équipe professionnelle
- 1 réseau d'adhérents et de bénévoles
- Intégration dans le réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels

30 ANS D'IMPLICATION POUR LA BIODIVERSITÉ

autour de trois axes

AGRÉÉ par l'Etat et la Région

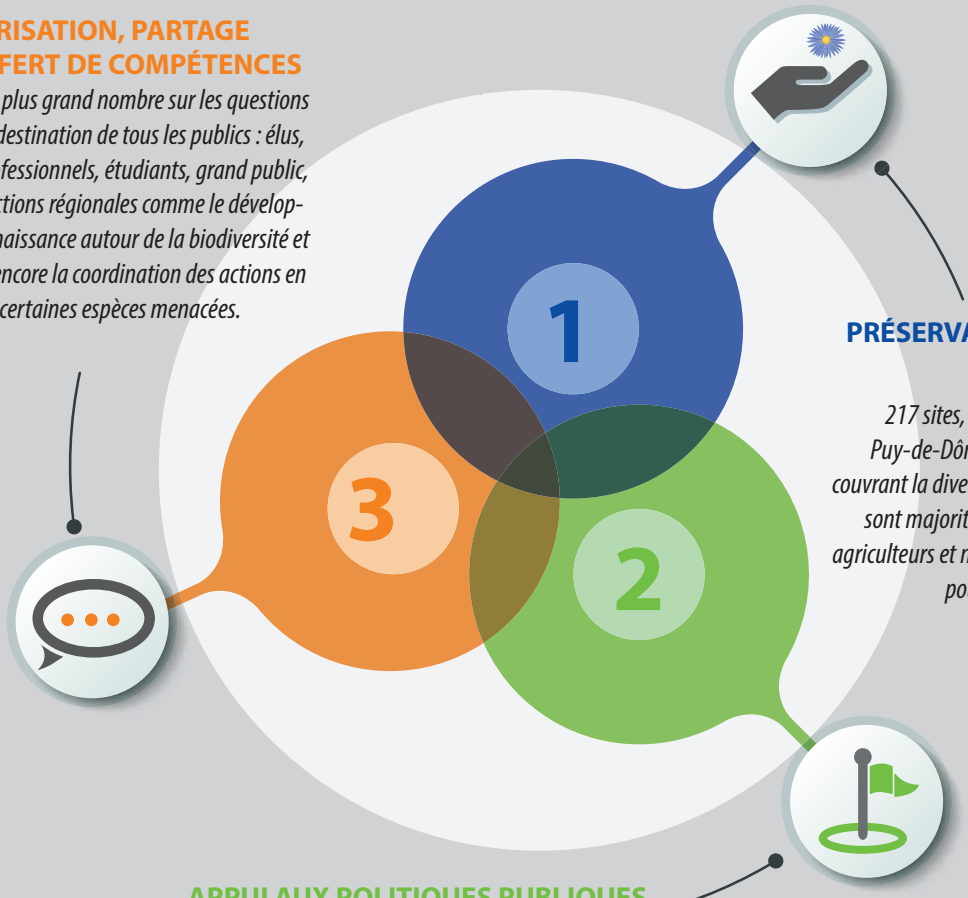

VALORISATION, PARTAGE ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Sensibilisation du plus grand nombre sur les questions de biodiversité à destination de tous les publics : élus, scolaires, socioprofessionnels, étudiants, grand public, etc.. Pilotage d'actions régionales comme le développement de la connaissance autour de la biodiversité et de sa gestion ou encore la coordination des actions en faveur de certaines espèces menacées.

PRÉSERVATION D'UN RÉSEAU DE SITES

217 sites, plus de 1600 hectares sur le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal couvrant la diversité des milieux naturels. Ces sites sont majoritairement gérés avec et par des agriculteurs et nombre d'entre eux sont aménagés pour l'accueil du public.

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Expert membre de nombreux comités pour l'état et les collectivités locales, accompagnement et soutien des politiques publiques. Intervention comme opérateur sur le terrain dans leur mise en œuvre, animations des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des sites Natura 2000 ou des Contrats Territoriaux ou gestionnaire de Réserve Naturelle Régionale (RNR).

CONTACT

Lucie Le Corguillé, chargée de projets
Tél. 04 73 63 00 11 | Courriel : lucie.lecorguille@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

@CENAuvergne

Conception, rédaction et crédits photos : CEN Auvergne. Mise en page : Estelle Compain. Octobre 2020. Imprimé avec encre végétale.

Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepuy 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr